

ACCUEIL : ME LOBEL, PFA – REFERENTE GRAFPE 16.

Tous partagent le plaisir de voir le Grafpe 16 à nouveau (et enfin !) réuni. Ce moment de rencontre des CPE du département était très attendu.

Présentation de la journée construite autour de 4 thématiques principales : les actualités académiques et nationales, la représentation des élèves dans les EPLE, les aides de la Région à destination des EPLE, les dispositifs de lutte contre le décrochage en Charente.

Ces thématiques ont été construites sous deux angles :

- ✚ une information qui permet aux CPE des 4 départements de l'académie le même niveau de renseignements et la volonté des intervenants de venir à notre rencontre d'une part ;
- ✚ une demande des CPE de terrain concernant des renseignements sur les dispositifs de lutte contre le décrochage d'autre part.

Présentation de Madame MASINA, CPE en LGT à Confolens, qui intègre le GRAFPE 16 et le GRAFPA et a participé à la mise en œuvre de cette journée. *Il serait intéressant que des collègues de collège ou de LP rejoigne l'équipe, les problématiques du département étant diverses selon que l'on exerce en collège, LGT ou LP, en agglomération ou en zone rurale.*

INTERVENTION DE M. MICHELIN, IA IPR EVS.

☉ **Présentation de la formation Initiale :**

La formation initiale a été rénovée cette année. Le travail de cette année de transition a été conduit conjointement avec l'ESPE et a porté sur la définition de situations professionnelles, au regard du référentiel de compétences. Cela a permis d'assurer une cohérence dans la construction des parcours proposés aux stagiaires.

Le statut de PFA (Professeur Formateur Académique) a été créé. Madame LOBEL assure cette mission.

- ☉ **Stagiaires :** entre 13 et 15 supports stagiaires à trouver sur l'académie, et donc autant de postes à geler, ce qui bloque le mouvement. Il ne semble d'ailleurs pas souhaitable, autant que possible, que le même établissement reçoive des stagiaires tous les ans.

On trouve deux statuts de stagiaires :

- A temps plein et en responsabilité, et bénéficient d'une formation annuelle de 8 journées construites à partir de problématiques de terrain sous la responsabilité du PFA et de l'IPR.
- Stagiaires à mi-temps avec double dimension d'engagement : en poste et en responsabilité à mi-temps, et encore en formation MEEF, sous la responsabilité de l'ESPE et de l'IPR.

Les mêmes réalités se retrouvent sur les statuts de professeurs documentalistes et personnels de direction.

- ☉ **Tuteurs :** le tutorat est relativement calibré, avec indemnité d'environ 1.200 € / an.

Différence entre l'accompagnement des stagiaires mi-temps et temps plein, avec l'enjeu de travailler sous forme de compagnonnage.

Travail à partir du référentiel de compétences et de situations professionnelles « cœur de métier ».

Un stage de 3 jours sera proposé au PAF 2015-16, afin de constituer un vivier de personnels accompagnants.

○ **Statut des CPE :**

Une circulaire est en cours de rédaction. Les dimensions de pilotage et d'animation y sont prégnantes.

- La dimension de pilotage pose parfois question : le chef d'établissement reste le décisionnaire, mais le CPE est responsable de l'organisation.
- Le cadre de la vie scolaire est posé plus directement dans le nouveau référentiel et dans les textes en préparation : question de l'accueil, de sa qualité, et plus largement du climat scolaire est plus clairement posé qu'auparavant.
- Le CPE est donc – au-delà du suivi des élèves ou des statistiques – référent de l'analyse : au niveau du bassin, du département, de l'académie : points de concordance, points d'inquiétudes. A partir de là, la fonction de conseil prend son sens : comment travailler à ces analyses ? L'expertise et la capacité d'analyse prennent leurs sens.
- Le CPE est également l'animateur de la vie éducative. Cette expertise, à dimension éducative, est reconnue sur les espaces d'animation et de rencontres.

◎ **Les valeurs de la Républiques :**

Une formation de 1.000 formateurs au niveau national est mise en place sous la direction de la DGESCO.

Plusieurs niveaux d'actions :

- ✚ Séminaires inter-académiques (Poitiers, Orléans-Tours, Bordeaux, Limoges) : pose les bases des savoirs à maîtriser concernant les valeurs de la République et la laïcité.
30 places par académie, dont 1 CPE par département (3 CPE retenus pour Poitiers : 16, 79, 86). Malgré des candidatures exprimées, pas de CPE retenu pour le 17.
- ✚ Réflexion académique : que peut-on mettre en place pour travailler à ces valeurs ? comment faire progresser l'appropriation de ces valeurs dans les EPLE ?
- ✚ Assises départementales et académiques (pilotage par les DASEN)

INTERVENTION DE M. ROBUCHON, DAVL.

Réflexion autour des thèmes de travail actuels, comme par exemple la semaine de la laïcité (mise de côté cette année, du fait de plusieurs facteurs comme les événements de janvier ou le changement de DAVL) ; une réflexion est en cours également sur la juxtaposition des différents thèmes de travail de l'année autour de « *semaines de...* », qui peuvent finalement être étouffantes...

Pour information : 90% des indicateurs sont sur le site académique, et à disposition des familles par exemple... un temps de travail sur les indicateurs de vie scolaire pourrait être prévu avec les CPE, ce qui permettrait de réfléchir aux indicateurs utilisés. Ces indicateurs sont disponibles pour les professionnels comme pour les usagers.

. Question de la place et du statut du CPE (adjoint de vie scolaire...)

◎ **Les élus lycéens : axes de travail :**

- Lutte contre les discriminations
 - Laïcité
 - Communication entre élus (CAVL et CVL) : outils retenus :
 - Facebook - 3 pages : 1 page ouverte au niveau académique, 1 groupe fermé (élus CAVL et suppléants), 1 page semi-ouverte (élus du CAVL et élus des lycées)
 - 1 page sur l'intranet académique
- Le message est à relayer aux vice-présidents de CVL.**
- Transition énergétique (cadre et échéance : conférence sur le climat)

Question des formations, temps d'échanges départementaux des référents vie lycéenne : pertinence ? fréquence ? rôle des référents ?

Une réunion en début d'année ?

Mise en place d'espaces de mise en cohérence des actions. Construction des outils.

⊙ **Formation sur les valeurs de la République : idées, suggestions, quels types de projets et/ou d'initiatives... ?**

- Travail à partir des attentes des élèves : éclairages sur les thèmes de laïcité, de valeurs de la République... Mise en place par la DGESCO de ressources pour permettre des regards croisés sur ces questions.
- Cette année : journée programmée le 15 avril (Ms A. BIDAR et GREVY). Mais ces journées n'ont pas mobilisé beaucoup de CPE. **Question de programmation du calendrier et de la lisibilité des actions.**
- En collège : travail sur la Charte de la Laïcité par classe, à travers plusieurs vecteurs (interviews, clip, rencontres par exemple avec une avocate...). Comment rendre ces actions plus lisibles ?
 - Carte dynamique des établissements, avec visibilité des projets.
 - Envoi des projets au DAVL pour permettre e faire connaître les travaux.
- Travail sur le vivre ensemble, avant de travailler sur la laïcité.
 - Plusieurs entrées : égalité garçons-filles, respect, citoyenneté, droit à la différence...
 - Besoin de concret dans l'articulation des actions autour du vivre ensemble...
- Problèmes pointés dans certains établissements de la mixité, et de la question du respect de l'institution vis-à-vis des élèves.

⊙ **Travail avec les collègues ?**

- Impulsion du chef d'établissement pour initier des réflexions en équipes.
- Travail avec des référents de différentes religions pour se comprendre mais résistances de certaines adultes...
- Travail avec les professeurs principaux sur les outils que l'on peut utiliser.
- Travail inter établissements possible : réflexion sur la durée avec par exemple des professeurs de philosophie.
- Travail sur les vecteurs de communication, le niveau de langage.
- S'adapter nécessairement au local. Les problématiques de la ruralité ou de la ville ne sont pas les mêmes, les façons de les aborder non plus. Partir des questions des élèves est important (*ex : café philo*).
- Déculpabiliser les enseignants en travaillant sur l'articulation entre le savoir et les savoir-être. Comment peut-on travailler sur la multiplicité des problématiques tous ensemble ?

Questions :

- . *Ce message peut-il être relayé aux chefs d'établissement (pour permettre par exemple l'ouverture de Facebook depuis l'EPL par exemple) ?*
- . *Récapitulatif aux référents CVL ?*
- . *Informations simultanées aux élus CVL et aux référents vie lycéenne pour permettre une certaine fluidité ?*
- . *Prise ne charge des coûts liés aux rencontres académiques ? Pas de fonds de vie lycéenne, mais dorénavant les transports seront pris en charge par les fonds DAVL (achat par exemple des billets de train, remboursements ensuite)*

INTERVENTION DE ME EON, REGION POITOU-CHARENTES.

- Présentation des aides de la Région à destination des familles et des lycéens.
- Présentation des aides de la Région à destination des collèges, dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire (FOQALE) et de la lutte contre l'illettrisme.
- Appel à projets (ouverture : fin avril-début mai, étude par un jury souverain avec notification des décisions), financement à hauteur de 80% maximum.
- Lutte contre les violences.

Cf. PowerPoint : http://ww2.ac-poitiers.fr/paideia/IMG/pdf/diapo_aides.region.pdf

INTERVENTION DE ME ESCUREIX ET M. REAUD :

LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE EN CHARENTE.

Présentation formateurs :

- **Me ESCUREIX, enseignante SES, référente décrochage LISA et réseau Eclaire-LISA, coordinatrice dispositif Persévérance.**
- **M. REAUD : coordonnateur départemental MLDS.**

© Rôle du référent décrochage :

Circulaires en 2009, 2011 et 2013 qui ont développé et précisé ce qu'est devenue la MLDS, et la gestion du décrochage.

- o **2009 : mise en place des PSAD Plateforme d'Appui et de Suivi des Décrocheurs (PSAD), prises en charge par les CIO jusqu'à cette année scolaire.**

Rôle de repérage et de recensement des situations de décrochage, via le SIEI, permet une photographie entre l'année N et l'année N-1 : les élèves signalés en année N-1 sont-ils retrouvés dans une base de données d'une autre structure (mission locale, apprentissage, éducation nationale, agriculture ...) ? Ont-ils déménagé ?...

Prise de contact avec les familles pour faire un point. Propositions d'actions pour mise en place d'actions visant à la remédiation et à construire un parcours (retour sur formation initiale, apprentissage, formations pour adultes...).
Un partenariat avec UniCités permet par exemple des contrats civiques.

- o **2011 textes définissant l'orientation de la MGI**
- o **2013 : mise en œuvre des Réseaux FOQUALE (FORMATION QUALIFICATION EMPLOI) et mise en place des référents décrochage.**

Initialement, la présence de ces référents étaient prévus dans les EPLE où un fort taux de décrochage était constaté. La volonté du Recteur a été de généraliser la présence de ces référents pour permettre d'une part de travailler sur de la prévention du décrochage et d'autre part de ne pas stigmatiser d'EPLE (vocabulaire : « absentéisme » en-dessous de 16 ans, « décrochage » au-delà de l'obligation scolaire).

La première mission des référents décrochage est de faire du lien :

- entre les actions mises en place, permettant une communication plus fluide des informations. Cette coordination vise à rendre les actions plus efficaces.
- Entre les partenaires dans et hors l'établissement.
- Avec les parents et les élèves.

Il s'agit d'adapter les fonctionnements à l'EPLE, sa culture, ses acteurs.

Recensement, collecte, coordination des informations et personnes ressources qui peuvent être sollicités par les différents acteurs de la communauté éducative, mais également pour les solliciter.

C'est une personne qui n'est pas seule et ne doit pas travailler seule.

Autour de l'élève :

1. Repérages des premiers signes d'alerte.
Mise en place de grilles de repérage, d'outils (cf. Mallette GPDS) à destination de tous les membres de la communauté éducative.
2. Transmission de ces fiches d'alerte au référent décrochage. Le fait qu'une personne puisse faire converger les informations collectées permet une alerte plus rapide et plus prégnante, ce qui peut permettre d'éviter que des situations ne se dégradent. La réactivité est importante.
Les regards croisés des cellules de veille ou des GPDS par exemple permettent la mise en place d'un accompagnement, d'un suivi, et de déterminer qui est référent de ce suivi. C'est alors cette personne qui coordonne les actions entreprises par rapport à la situation évoquée.
3. Dans le cadre d'une cellule de veille ou du GPDS, proposition de pistes d'actions internes ou extérieures à l'EPLE.
4. Cela permet de trouver des solutions hors EPLE voire hors Education Nationale. La mise en place d'une fiche de suivi permet une chronologie des actions et de leur portée afin de gagner en efficacité vis-à-vis du jeune et de sa famille, et d'éviter de proposer plusieurs fois les mêmes actions.
5. Assure le suivi de l'orientation (SDO) avec prise en charge par la PSAD du décrocheur.

La MLDS arrive en appui technique aux EPLE. Il reste néanmoins nécessaire et important d'un travail réel entre Professeurs Principaux et COP. Les éléments apportés par les COP peuvent contribuer à amorcer une réponse.

Rien n'est évidemment possible sans l'adhésion des parents. Il s'agit de prendre le temps de leur expliquer ce qui est proposé. (ex : CASNAV : accompagnement des jeunes allophones et des jeunes du voyage).

Il s'agit de travailler à la remotivation !

Questions :

. *Comment obtenir l'adhésion d'une équipe pédagogique ? Importance de l'impulsion donnée par les équipes de direction. On se heurte parfois aussi au manque de souplesse des équipes.*

. *Que faire pour un jeune de -16 ans ? Le rôle des parents est prépondérant. Sans eux, et quelle que soit la situation, rien n'est possible.*

. *Quelles solutions pour les collèges ? Quels soutiens ?*

Qu'existe-t-il en Charente ?

Concrètement, ce sont les EPLE qui sont chargés du suivi des élèves pendant une année.

On ne contacte pas directement la MLDS, mais d'abord les COP pour faire du lien.

Question du PAQI : 25 places / PAQI, 4 en Charente.

Partenariats et travail à l'extérieur de l'EPLE : permet de retravailler avec le jeune en dehors de ses représentations de son établissement.

Un partenariat avec *UniCités* permet par exemple des services civiques. Les jeunes sont positionnés par la Mission Locale et dans le cadre du service civique, un travail sur le projet et une remise à niveau sont prévus (Cf dispositif Booster dans la Vienne). En Charente cela démarre juste et le partenariat n'est pas totalement effectif.

En ce qui concerne la prévention :

. Avec les COP : LYCAM : questionnaire qui permet très précocement de repérer un certain nombre de jeunes qui pourraient en arriver à du décrochage.

Accueil des jeunes repérés pour faire un lien entre leur affectation et leur projet. Il s'agit de redonner du sens pour que l'élève reprenne confiance.

. Modules d'accueil et de remotivation réalisés par le CIO de Confolens en partenariat avec la MLDS

. Ateliers ASALE (Apprenants Scolarisés Aide en Lecture Ecriture). Il s'agit de lutter contre l'illettrisme et de permettre à des jeunes qui ne maîtrisent pas suffisamment l'expression écrite et la lecture de réaliser des apprentissages et retrouver une certaine confiance en eux.

. PAQI.

Des acteurs, des outils et des procédures...

...pour lutter contre le décrochage scolaire



Dispositif expérimental co-construit avec la MLDS, soutenu par l'Inspection Académique de la Charente et validé par le Conseil d'Administration. Mis en œuvre en 2013-14, il est reconduit en 2014-2015 et en phase de consolidation.

Objectif : prise en charge très précoce des élèves dès les premiers signes du processus de décrochage.

Le terme Persévérance est à l'origine québécois, plus positif que l'expression de « lutte contre le décrochage »...

Une double démarche :

- des actions personnalisées en direction des élèves : tutorat éducatif et emplois du temps innovants *de l'ordre du sur-mesure... exemple du Cirque.*
- un travail de mise en cohérence des actions, qui s'appuie sur la culture de l'établissement, pour que les actions mises en place soient acceptées et donc suivies.

⊙ **Historique de l'action :**

2008-09 : 3 adultes accompagnent 1 élève en rupture scolaire et familiale. Il a eu son baccalauréat.

2010-11 : cellule de veille

2011-2012 : projet de prévention des comportements à risque à travers le CESC avec une mise en relation des partenaires (Lieu-Dit, Agora, Anpaa, Omega)

2013-14 : mise en place de Persévérance.

⊙ **Des actions en direction des élèves**

- Tutorat éducatif: des adultes volontaires de l'établissement (enseignants, CPE) accompagnent les élèves en rupture par un traitement individualisé. Vise rétablissement de la relation de confiance dans l'adulte et dans l'école, restauration de l'estime de soi, aide dans la construction du projet. Règles déontologiques de suivi : pas de contrainte (tuteur comme tuteuré), ne pas être dans un rôle de notation ou de sanction... Chaque tutorat est singulier. Du point de vue des tuteurs, chacun travaille avec sa propre personnalité, nécessairement en équipes, en partenariat, avec les familles.
- Emplois du temps innovants : programme personnalisé et évolutif en fonction des besoins de chaque élève. En contrepartie, retour nécessaire sur du réinvestissement dans sa scolarité. Confrontation à la réalité du projet.

Dans les deux cas ce qui prévaut c'est :

- le développement personnel de l'élève. La temporalité de l'action est celle de l'élève, prend en compte sa souffrance. Il ne faut jamais être dans le jugement de valeurs et savoir garder la distance.
- Une logique partenariale : en interne (AS, IS, CPE, tuteurs...), avec les élèves (évaluation formative et formatrice), avec les familles, avec les partenaires extérieurs

Changer le regard est un combat permanent. Ce n'est possible que s'il existe une cohérence d'ensemble du dispositif, qui doit être rendu lisible, visible et légitime.

⊙ **Un travail en cohérence** : ensemble pour chaque élève et actions coordonnées. Action simultanée sur tous les leviers de la lutte contre le décrochage.

- Au niveau de l'élève : travail avec l'élève, avec la famille avec une coordination unique
- Au niveau de l'établissement : CV, CESC...
- Au niveau du climat scolaire : formations inter catégorielles (Souffrance psychique chez l'adolescent – P. Rivière et Médiation sociale et prévention des conflits – OMEGA)
- **Au niveau du réseau ECLORE** :
Possibilité de connaître plus précocement les cas d'élèves en difficultés.
Liaison inter cycles : état des lieux CPE – Infirmières et Assistants Sociaux
Mise en synergie d'Eclore et Foquale possible via le référent décrochage.

Financements : appels à projets Région (lycée), appels à projets Réseaux (Foquale et Eclore) ce qui permet aux collèges d'accéder à ces formations.

LISIBILITE – VISIBILITE : grilles outils de repérage et de communication. Cela permet aussi de donner aux professeurs de comprendre les signes auxquels il s'agit d'être attentif.

Information aux équipes, aux conseils (CESC, C. pédagogique, CA...).

Nécessaire légitimité donnée par le chef d'établissement.